



CHARTRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

2023



GRUPE MUTUALISTE EUROPÉEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES

01. Une politique d'investissement cohérente avec la mission de Relyens

Relyens est le Groupe mutualiste européen de référence en Assurance et en Management des risques au service des acteurs du soin et des territoires. Ses équipes les accompagnent dans la maîtrise globale de leurs risques pour qu'ils puissent délivrer leur mission d'intérêt général avec sérénité, confiance et efficacité. Ensemble, ils contribuent durablement à un système de soins et des services de proximité sécurisés et de qualité, au bénéfice direct des citoyens.

> ACTEUR MUTUALISTE DEPUIS PRESQUE 100 ANS, AUJOURD'HUI ENTREPRISE A MISSION

Cette qualité, inscrite depuis juin 2021 dans les statuts des entités qui composent le Groupe, engage l'ensemble de ses parties prenantes. Introduite par la loi PACTE du 22 mai 2019, elle a pour finalité de concilier la recherche de la performance économique avec la contribution à l'intérêt général. Elle permet aux organisations d'inscrire dans leurs statuts une mission composée d'une raison d'être et d'objectifs sociaux et environnementaux.

La raison d'être de Relyens

**Agir et innover,
aux côtés de celles et ceux qui œuvrent à l'intérêt général,
pour construire un monde de confiance.**

Cette raison d'être s'inscrit naturellement dans la continuité de ce que Relyens entreprend depuis toujours aux côtés de ses clients et sociétaires, et traduit son engagement sociétal.

Il s'agit de :

- **Replacer l'action et l'innovation en première ligne** : pour Relyens, l'action légitime l'engagement et l'innovation inscrit l'engagement dans la durée ;
- **Être aux côtés de ceux qui agissent pour le bien de chacun et de tous** : les plus belles réussites sont collectives et ne peuvent se réaliser sans ses clients et sociétaires ;
- **Contribuer pleinement à la construction d'un monde de confiance** : la vocation de Relyens est avant tout de maintenir le lien de confiance entre ses clients, sociétaires et leurs bénéficiaires, et les citoyens.

4 objectifs sociaux et environnementaux

Relyens recherche pour chacune de ses activités, l'impact le plus positif qui soit sur la Société. Pour cela, l'entreprise structure son action et son projet stratégique autour de ces 4 objectifs :

- Sécuriser et permettre la continuité de l'activité de nos sociétaires et clients
- Mettre la loyauté et l'équité au cœur des relations entre nos parties prenantes
- Innover et entreprendre pour construire un futur souhaitable
- Contribuer à un monde durable

Cela démontre la volonté d'agir du Groupe au-delà de son métier de Manager des risques.

Cette mission est le point de départ de la politique d'investissement de Relyens en tant que Groupe investisseur, présentée dans cette Charte.



> UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET PORTEUSE DE SENS

Relyens s'appuie sur une politique d'investissement responsable qui concilie **performance et maîtrise des risques sur le long terme, au bénéfice des clients et sociétaires du Groupe.**

En ce sens, Relyens a renforcé ses engagements en adhérant en 2021 aux **Principes pour l'Investissement Responsable (PRI – Principles for Responsible Investment)**. Le Groupe a ainsi rejoint un réseau international de plus de 3 000 investisseurs et sociétés engagés pour promouvoir des investissements responsables et de long terme.

Relyens est convaincu de l'impact des questions Environnementales, Sociales et de Gouvernance d'entreprise (ESG) sur la performance des portefeuilles d'investissement, et de l'alignement d'intérêt nécessaire avec les objectifs plus larges de la société. Aussi, Relyens s'engage sur la durée à :

- 1** Prendre en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement
- 2** Être un investisseur actif et prendre en compte les questions ESG dans ses politiques et pratiques d'investisseurs
- 3** Demander aux entités dans lesquelles Relyens investit de publier des informations appropriées sur les questions ESG
- 4** Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs
- 5** Travailler à l'échelle du groupe pour accroître son efficacité dans l'application des Principes
- 6** Rendre compte individuellement de ses activités et de ses progrès dans l'application des Principes

A travers sa politique d'investissement, Relyens souhaite favoriser l'innovation et l'expertise, encourager le développement et le partage des bonnes pratiques, et participer à la création de valeur sur nos marchés.

Une réponse aux Objectifs de Développement Durable, définis par les Nations Unies

En septembre 2015, les Nations Unies et ses pays membres ont adopté les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) qui visent à relever les défis mondiaux en éradiquant la pauvreté et les inégalités et permettant la transition écologique à horizon 2030. Pour favoriser l'atteinte de ces ODD, les actions à mettre en place doivent s'adapter au contexte local des Etats. Aussi, l'intervention des collectivités territoriales est primordiale.

Engagé auprès des établissements de santé et des collectivités territoriales, Relyens répond à des défis sociaux et environnementaux majeurs. Aussi, en tant qu'investisseur responsable et afin de s'inscrire dans une démarche de progrès, Relyens a sélectionné 4 ODD pour lesquels il souhaite contribuer.

Permettre à tous de vivre en bonne santé et de promouvoir le bien-être de tous à tout âge



Au travers de ses activités, Relyens donne **accès à des services de santé essentiels et de qualité**. Pour ce faire, la société apporte son soutien financier aux établissements de santé leur permettant de financer leurs investissements courants et ainsi accroître le **budget santé et le recrutement**.

De plus, Relyens en tant qu'investisseur institutionnel a dédié une part de ses actifs au **financement de l'économie réelle, à destination des PME et des ETI françaises et plus particulièrement à l'écosystème santé**. Fort de ses compétences en matière d'investissements financiers, Relyens complète ainsi l'offre bancaire existante en accompagnant les entreprises à moyen long terme dans leur projet, tout en s'intéressant à leur bien fondé en matière d'attractivité et de transparence.

Bâtir une infrastructure résiliente et encourager l'innovation



Relyens s'engage à soutenir **l'innovation et la recherche médicale** au travers de ses investissements et de ses activités de mécénat. Son objectif est d'accompagner la **révolution du numérique, le développement de technologie de rupture et la recherche médicale**.

Pour cela, le Groupe **investit dans des sociétés innovantes** du domaine médical dont les produits développés permettent de répondre à des **besoins médicaux importants et insatisfaits**. Relyens les accompagne à leurs débuts et soutient leurs projets de croissance. Ces investissements permettent d'apporter une réponse aux **risques de cybersécurité, médicaux et liés aux ressources humaines, et d'améliorer la qualité des soins**.



Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables



Relyens met l'accent sur la **qualité de vie, en imaginant une urbanisation différente qui inclut le bien-être au cœur des préoccupations immobilières** (positionnement loyer attractifs, apports de services, qualité des bâtiments, etc.), et **en privilégiant des projets de réhabilitation et le soutien aux collectivités territoriales**. Cette conduite est animée par la prise de conscience que la neutralité carbone et l'engagement sociétal des entreprises sont devenus des impératifs auxquels l'immobilier doit répondre immédiatement.

En ce sens, Relyens participe pleinement au renouvellement du patrimoine immobilier de la métropole lyonnaise, territoire d'implantation historique du Groupe, mais aussi au sein d'autres agglomérations de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le Groupe place aujourd'hui deux préoccupations au cœur de sa gestion et de son processus de sélection de nouveaux actifs : **la ville de demain et la performance responsable**.

Relyens contribue également au **développement des collectivités locales et des structures parapubliques** qu'il accompagne. Ces investissements durables ont permis de participer activement aux financements de nombreux équipements publics, comme des écoles, des centres de tri et de valorisation, des logements sociaux ou encore des EHPAD.

Renforcer les moyens de mettre en œuvre des partenariats pour le développement durable



Conscient que la réalisation des ODD ne sera possible qu'au travers de la **mobilisation des acteurs de la société civile, du secteur privé et public**, Relyens développe des relations étroites avec diverses organisations professionnelles en France et en Europe. Au travers de ces partenariats, le Groupe développe une meilleure connaissance des enjeux du secteur sanitaire, social et territorial, ce qui lui permet d'agir efficacement sur le temps long.

Sur l'ensemble des classes d'actifs (obligations, immobiliers, actions cotées et non-cotées...), Relyens s'implique de manière croissante pour la transition écologique et poursuit sa mobilisation pour soutenir les acteurs du soin et des territoires en la matière. Le Groupe est de fait très attentif aux critères ESG des sociétés et projets qu'il finance et s'engage à promouvoir la mise en place de leur politique ESG et à favoriser la transparence sur ces sujets. Le Groupe investit notamment une part croissante de ses placements obligataires dans des émissions labellisées Green ou Sustainable.

> DES EXCLUSIONS SECTORIELLES ET NORMATIVES

Résolu à investir dans des secteurs dont l'activité contribue positivement au bien commun, Relyens exclut les investissements suivants :

Exclusions sectorielles

Les engagements contenus dans la politique d'exclusion sectorielle concernent l'ensemble de la gestion directe et indirecte, cotée et non-cotée, pour les titres de créances et valeurs mobilières des sociétés. Relyens exclut les investissements suivants :

- Les sociétés réalisant plus de 25% de leur chiffre d'affaires dans les secteurs ci-dessous :
 - l'industrie du tabac,
 - l'armement,
 - l'alcool ;
- Les sociétés productrices d'énergie ou exploitantes minières dont plus de 25% du chiffre d'affaires concerne le charbon ;
- Les fonds dont la part des encours dépasse 25% dans l'industrie du tabac, de l'armement, du charbon et de l'alcool ;
- Toutes les créances et valeurs mobilières qui investiraient dans la production de mines antipersonnel et bombes à sous-munitions (en référence à la Convention d'Ottawa).

En ce qui concerne les investissements immobiliers, les secteurs concernés par les exclusions sectorielles sont identiques. Chaque dossier d'acquisition ou nouveau bail est étudié au cas par cas afin d'apprécier au mieux la situation.



Exclusions normatives

Relyens met également en œuvre une politique d'exclusion normative, en excluant de sa gestion directe et indirecte, cotée et non-cotée, les titres de créances et valeurs mobilières des sociétés ou des fonds dont le siège social est situé dans un pays classé comme autre que « Free » par l'organisme « Freedom House » (mise à jour annuelle de la liste). Relyens exclut également tout achat ou vente d'actifs avec un intermédiaire dont le siège social n'est pas situé dans un pays membre de l'OCDE.

Enfin, concernant les actifs cotés, Relyens effectue via un prestataire externe un reporting ESG annuel contenant des éléments concernant le niveau de controverse des acteurs en portefeuille. Notamment, les émetteurs dont le niveau de controverse est jugé important ou sévère sont mis en évidence, et ces éléments constitueront ainsi un outil de pilotage.

> RESSOURCES MISES A DISPOSITION ET GOUVERNANCE DE LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Relyens se donne les moyens pour atteindre ses objectifs en matière d'investissement responsable.

En 2021, le Groupe a lancé une émission obligataire subordonnée durable de 84 M€ à 10 ans pour assurer son développement européen.

Au cours de l'année 2021, Relyens a mis en place le Comité ImpACT2025 pour piloter l'exécution de son projet stratégique, et assure par ce biais le suivi de sa démarche RSE (engagements sociétaux). La Directrice Culture & Change, en charge de la politique RSE, ainsi que la Directrice des Investissements, en charge des enjeux liés à l'Investissement Responsable de Relyens, sont membres du Comité Groupe. De plus, Relyens a recours à des prestataires externes et fournisseurs de données qui l'accompagnent dans sa prise en compte des critères ESG.

Afin de mettre en œuvre et assurer le suivi des engagements de l'entreprise, les comités de gouvernance relatifs à la gestion financière de Relyens organisent au minimum une réunion annuelle pour définir sa stratégie en termes d'investissement responsable. Cette réunion est l'occasion de faire le point sur les investissements effectués et d'identifier les éventuelles non-conformités avec les engagements pris. Elles sont également l'occasion de sensibiliser l'ensemble de l'équipe de gestion et ses administrateurs aux sujets ESG.

Ce suivi régulier permet à Relyens de piloter sur le long terme l'évolution de la performance ESG de ses investissements et de privilégier les émetteurs les plus vertueux. Des réflexions sont actuellement menées pour renforcer ce suivi et travailler à la mise en place d'un outil de scoring ESG dédié permettant de couvrir l'ensemble des classes d'actifs du Groupe ainsi que d'évaluer ses parties prenantes.

> TRANSPARENCE ET COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Avec la volonté d'être toujours plus transparent dans son information notamment extra-financière, Relyens publie annuellement son rapport ESG au titre de l'Article 29 de la loi énergie climat 1. Le rapport est publié sur le site officiel du Groupe et accessible au public.

Par ailleurs, **l'obtention depuis sept années consécutives du Label Transparence**, délivré par le média Invest - Agafi, souligne la transparence de Relyens en matière de gestion et de communication financière, son professionnalisme et ses initiatives récentes en matière d'investissement.

> PRISE EN COMPTE DES CRITERES ESG DANS LE PROCESSUS DE PRISE DE DECISION POUR L'ATTRIBUTION DE NOUVEAUX MANDATS DE GESTION ET D'INVESTISSEMENT DANS LES FONDS

Dans le cadre de l'attribution de nouveaux mandats (fonds cotés et non-cotés), Relyens souhaite prendre en compte les critères ESG dans son processus de décision avec la mise en place d'un processus d'évaluation des sociétés de gestion pour tenir compte de leurs pratiques sur les aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance.



Dans le cadre de sa gestion indirecte et directe, Relyens souhaite renforcer ses investissements dans les fonds classés Article 8 et 9 SFDR notamment en investissant dans les fonds à impact.

> MISE EN PLACE D'UNE STRATEGIE D'ENGAGEMENT ET DE POLITIQUE DE VOTE

Des travaux sont menés par Relyens pour renforcer sa démarche d'investissement responsable, en intégrant des réflexions sur sa politique d'engagement envers l'ensemble de ses parties prenantes.

Relyens concentre également ses efforts pour participer aux votes en Assemblées Générales de ses participations (le cas échéant, par correspondance ou par le biais de pouvoirs). Dans une démarche d'amélioration continue, l'exercice de ces droits de vote sera renforcé pour devenir un actionnaire engagé et actif afin d'accélérer cette transition sociale et environnementale de ses investissements.

Plus globalement, depuis 2021, le Groupe a engagé plusieurs actions visant à relever les défis à venir en initiant des actions de sensibilisation, de formation et de communication afin de présenter la démarche d'Entreprise à Mission, créer l'adhésion du management et susciter l'implication des collaborateurs. L'objectif est de poursuivre et d'amplifier cette dynamique.





www.relyens.eu



GRUPE MUTUALISTE EUROPEEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES